

A Savoir

Fête du timbre

La Poste émet un timbre à cette occasion, cette année le thème choisi est la randonnée. L'Union Philatélique Niortaise s'est portée candidate pour organiser une exposition.

Grâce au soutien de la commune de Fressines, cette manifestation aura lieu les 11 et 12 mars 2023 à la salle des fêtes.

Lors de cette journée, outre une exposition philatélique, vous pourrez aussi acquérir différents documents relatifs à cette manifestation et notamment une carte postale dessinée par Rolland Irolla représentant le pont Salpot sur le Lambon spécialement conçue à cette occasion.

Par ailleurs, diverses animations vous seront proposées lors de ces 2 journées festives.

Renseignements pratiques :

Union Philatélique Niortaise : upn79@laposte.net.

Les 11 et 12 mars 2023 - de 9h à 18h le samedi et de 9h à 17h le dimanche à la salle des fêtes de Fressines.

Bibliothèque

Dernières acquisitions de la bibliothèque (novembre 2022) :

La vie associative

Fressines en fête

Randonnée pédestre du 02.04.2023

L'association Fressines en Fête organise le dimanche 2 avril 2023 sa randonnée pédestre du printemps. Un ravitaillement est proposé à mi-parcours. Les départs sont libres entre 7h30 et 9h30 de la salle des fêtes. Deux parcours sont possible entre 8 et 13 km. Le coût de l'inscription est de 5 euros par participant - gratuit pour les -10 ans. Inscriptions et paiement avant le dimanche 26 mars 2023 auprès de Dany SAVARIAU au 06.03.13.51.80 ou M.Noëlle BROCHARD au 06.22.04.16.45 au J.Yves JOLLY au 06.12.81.15.22 ou par mail à fressinesenfete@laposte.net - Possibilité de déposer l'inscription et le règlement à Fabrice au bar Le Fressinois.

Fressines en folie du 01.05.2023

Le lundi 1er mai 2023, Fressines en Fête vous propose sa deuxième édition de Fressines en Folie avec sa descente de caisses à savon et son vide grenier.

* **Demande de bénévoles :** Afin d'organiser au mieux cette activité, nous avons besoin d'aide. Nous voulons éviter de reproduire ce qui s'est passé en 2022. Nous avons donc besoin de bénévoles pour encadrer la descente des caisses à savon, pour servir aux pôles buvette et restauration, pour réaliser des photos. Si vous souhaitez nous donner de votre temps le 1er mai prochain, nous vous accueillerons avec plaisir, vous devez contacter par tél ou sms Myriam FOUCHÉ au 06.98.48.28.72 ou par mail à fressinesenfete@laposte.net

* **Descente de caisses à savon :** Si vous souhaitez participer à la descente de caisses à savon, vous devez obligatoirement récupérer un dossier d'inscription, le compléter et nous le retourner avant le 16 avril 2023. Attention il n'y aura pas d'inscription le jour J. Les dossiers sont à demander par tél ou sms auprès de Nicolas MOYNET au 06.11.90.51.42 ou d'Antoine CHENU au 06.63.36.27.00 ou par mail à fressinesenfetecas@laposte.net

* **Inscription vide-grenier :** Les inscriptions pour le vide-grenier sont ouvertes. Attention, les emplacements proposés sont situés seulement à l'extérieur et les tables ne sont pas fournies. Le coût est de 2 euros le mètre linéaire. Par contre, si votre voiture reste sur l'emplacement, celui-ci sera de 5 ml minimum (soit 10 euros). Dans les autres cas, les voitures seront obligatoirement garées sur un parking à côté de l'enceinte. La réservation pour l'emplacement est fortement conseillée auprès de Dany SAVARIAU au 06.03.13.51.80 ou M.Noëlle BROCHARD au 06.22.04.16.45 au J.Jacques SIROL au 06.21.58.01.64 ou par mail à fressinesenfete@laposte.net

* **Informations complémentaires :** * Un flyer sera distribué dans les boîtes aux lettres prochainement

MUSSO (G.), *Angélique*

GRIMALDI (V.), *Il nous restera ça*

KHADRA (Y.), *Les vertueux*

NOTHOMB (A.), *Les deux sœurs*

KOURKOV (A.), *Les abeilles grises* (Médicis étranger 2022)

HUNZINGER (C.), *Un chien à ma table* (Fémina 2022)

EMPOLI (da) (G.), *Le mage du Kremlin* (Gd Prix Acad française 2022)

LARREA (M.), *Les gens de Bilbao naissent là où ils veulent* (Prix du premier roman)

GIRAUD (B.), *Vivre vite* (Goncourt 2022)

LIBERATI (S.), *Performance* (Renaudot 2022)

HUMM (Ph.), *Roman fleuve* (Interallié 2022)

WIEVORKA (A.), *Tombeaux* (Fémina essai 2022)

LAMBERTERIE (de) (O.), *Comment font les gens ?*

Ainsi que des nouveautés pour les enfants, en lien avec l'école primaire et de nouveaux livres pour le « Club lecture » du Conseil municipal des jeunes.

Cyrille POIGNAND, responsable de la bibliothèque.

* Attention, la circulation sur la départementale RD7 sera fermée le lundi 1er mai 2023 de 6h à 23h (entre la rue de la Galinière et la rue du Chêne) et la route de Chanteloup sera fermée du dimanche 30 avril 14h au lundi 1er mai 2023 23h.

* Nous vous proposons également des plateaux repas pour déjeuner sur place ou à emporter, que vous soyez participants des caisses à savon, exposants du vide-grenier ou tout simplement spectateurs visiteurs. Le coût est de 15€ par plateau pour un adulte et 10€ pour un enfant de -12 ans. Par contre, les plateaux sont à réserver avant le 16 avril prochain.

* Vous voulez passez une agréable journée au cœur de Fressines, bloquez dès maintenant votre 1er mai sur vos agendas. Buvette - restauration sur place - CB acceptée à partir d'1 euro. ==> Contacts, réservations, renseignements : Myriam FOUCHÉ 06.98.48.28.72 - ou auprès des contacts cités dans l'article ou par mail à fressinesenfete@laposte.net ou auprès de Fabrice au bar Le Fressinois

Fress'scène : Nous vous rappelons que nous serons sur les planches le samedi 25 mars à 20h et le dimanche 26 mars à 14h30. Nos 8 jeunes comédiens vous présenteront un mariage express, un passage en gare, un recrutement, et comment annoncer une mauvaise note à ses parents ? Nous allons vous divertir pendant 1h30 et vous allez vous régaler à nous voir jouer et vos encouragements nous rendront un peu plus fous ! Nous attendons petits et grands, nous avons hâte de vous entendre rire aux éclats ! Réservations à partir du 13 mars auprès de Bénédicte par mail : benedicte79370@gmail.com ou par téléphone au 06.47.64.79.40. Prix : moins de 8 ans = gratuit ; de 8 à 11 ans = 4€ ; à partir de 12 ans = 6€. Quel bonheur de vous retrouver et à très vite, La troupe.

ACCA : L'ACCA organise une journée pêche à la truite étang Moynard à Beaussais le 22 avril 2023, ouverture à 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, 12€ La carte de pêche pour deux lignes. Repas possible de 12h à 14h, 15€ le repas, prévoir ses couverts Règlement pour le repas à la réservation, réservation avant le 17 avril. Menu : Apéritif et café OFFERT, entrée terrine de chevreuils, plat une jambalaya, fromage et dessert Service de sandwich et boisson ambulante à partir de 9h Denepoux Christian : 06 82 93 29 71, Billon Alain : 06 18 30 67 62, Martin Claude : 05 49 05 93 50, Moreau Guillaume : 06 67 88 63 55

Pétanque

La section Pétanque organise son premier concours de la saison le vendredi 21 avril en doublette à 20h30. Le suivant sera le 12 Mai.



Mairie de Fressines

29 route de Mougon

79 370 Fressines

Tél: 05 49 73 98 73

mairie-fressines@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture : accueil

téléphonique le lundi, mer-

credi et jeudi de 9h00 à 12h00,

accueil du public et télépho-

nique le lundi de 13h30 à

18h15, le mardi, mercredi et

jeudi de 13h30 à 17h30 et le

vendredi de 9h00 à 12h00 et

de 13h30 à 17h30.

Edito

Ce début d'année a été marqué par une satisfaction et une déception. La satisfaction d'avoir pu organiser dans des conditions sanitaires normales la cérémonie des vœux du maire. Vous avez été nombreux à répondre à notre invitation. Il est vrai que cette cérémonie était attendue depuis maintenant trois ans. Chacun a ainsi pu échanger avec les agents, les élus, ses voisins... Nous sommes attachés à ces temps de convivialité. Nous espérons que vous avez passé toutes et tous une bonne soirée.

Une déception, fin janvier nous avons reçu le congé du médecin qui quittera officiellement le cabinet à la fin avril après son préavis de trois mois (A noter que le cabinet est déjà fermé !). Il y a un peu plus d'un an, nous avions beaucoup d'espoir suite à l'arrivée de cette jeune médecin, tant il est difficile d'assurer le renouvellement dans les cabinets médicaux en milieu rural. Quelle déception : nous n'avons pas besoin d'un médecin « fantôme ». Nous avons besoin d'un médecin à temps plein : qui répond au téléphone, qui accueille les patients lorsqu'ils sont malades, qui respecte ses rendez-vous... Finalement avec un peu de recul, ce départ va nous permettre de tourner la page pour rebondir.

Nous sommes en contact avec un autre médecin qui vient de nous solliciter pour reprendre le cabinet de Fressines. Si tout va bien et compte tenu de son préavis et des contraintes administratives, ce nouveau médecin pourrait s'installer à la fin du mois de mai. Il s'est d'ores et déjà engagé à prendre dans sa patientèle l'ensemble des habitants de la commune qui le solliciteront. Pour le moment, je ne peux pas vous en dire plus, j'y reviendrai fin avril dans le prochain Fressines Infos.

Le secrétariat de mairie est à nouveau au complet avec l'arrivée de Christelle METEAU-LEGERON qui a pris ses fonctions le lundi 16 janvier. Christelle est originaire de Fressines où elle a passé toute son enfance. Elle a été recrutée dans un premier temps sur un CDD de 6 mois, avant de rentrer dans le processus de titularisation. Pour le moment, c'est elle qui assure l'accueil, un bon moyen de découvrir toutes les facettes du poste de secrétaire de mairie. Nous lui souhaitons la bienvenue et une bonne intégration dans l'équipe. Le 15 février dernier, la commune est devenue officiellement propriétaire des terrains le long de la D7 à Rochetan. Nos agents vont pourvoir maintenant travailler sur l'aménagement de ce nouveau tronçon de randonnée pédestre qui permettra de relier les randonnées de l'ouest à l'est sans emprunter la route départementale. La plus grosse difficulté dans l'aménagement sera la pose d'une passerelle en dur sur le Lambon.

Les démarches administratives pour l'achat de la parcelle du « Parc du Cèdre » sont presque terminées. Nous attendons le retour de la SAFER. La signature de l'acte d'achat pourrait intervenir en mai ou en juin. L'achat de ce poumon vert d'une surface de 12 486 m² sera financé par un emprunt avec un taux de 2.13 % sur 15 ans. Nous avons aussi travaillé sur les budgets. Une première présentation, sans vote, a eu lieu lors de conseil municipal du 14 février. Ces budgets seront votés au prochain conseil municipal du 14 mars. Malgré la crise de l'énergie et une forte inflation, nous gardons une certaine marge de manœuvre. En 2022, sur un budget de 1 171 422 €, nous avons dégagé un résultat de fonctionnement de 126 490 €. Ce résultat est en baisse par

rapport à 2021 (194 013€), mais il nous permet de garder une capacité d'investissement et une trésorerie correcte. En 2023, nous devons mettre sous surveillance certains postes de charge pour maîtriser le budget : le poste énergie avec l'électricité, le poste alimentation pour la cantine et le poste des salaires avec la hausse des indices.

Nous poursuivons nos démarches de recherches de financement sur nos projets 2023. Nous allons solliciter des subventions d'Etat (DETR) pour trois dossiers : l'aménagement de WC extérieurs accessibles aux personnes à mobilité réduite à la salle des fêtes, le changement d'huisseries à l'école (une quinzaine de portes et fenêtres), et par mesure de précaution une demande pour la réfection du mur de soutènement à la sortie du pont de Rochetan qui est extrêmement dégradé et qui pourrait s'écrouler à tout moment.

Les 11 et 12 mars prochains, la commune de Fressines aura l'honneur de recevoir à la salle des fêtes la « Fête du timbre ». Une animation départementale organisée par l'Union Philatélique Niortaise. Pendant deux jours, les visiteurs (entrée gratuite) et les passionnés vont découvrir le timbre autour du thème « vélo et randonnée ». C'est aussi pour nous un bon moyen de faire découvrir Fressines. Au cours de ce week-end, un bureau de poste temporaire sera sur place avec une oblitération spéciale « Fressines ». Vous pourrez aussi acheter une carte postale représentant le pont de Salpot. Les organisateurs vous attendent nombreux. Dans l'attente de nous retrouver, nous vous souhaitons une bonne lecture de ce Fressines Infos. Le Maire Patrice FOUCHE

Sommaire :

Edito

Le travail des commissions

- Commission sécurité environnement
 - Détaupisation
 - Dispositif de vigilance
 - Plan de végétalisation de la commune
 - Tableau des plantations
 - Bilan carbone
- Commission voirie et bâtiment
- Conseil des jeunes
 - Appel au don de plantes
 - Club de lecture
- CCAS
 - Coronavirus, nouvelles dispositions

A savoir

- Bilan des interventions des sapeurs pompiers
- Intoxication au monoxyde de carbone
- Sertad
- Téléthon
- Centre d'Echanges Internationaux
- Fête du timbre
- Bibliothèque

Vie associative

- Fressines en fête
- Fress'scène
- L'ACCA
- Pétanque

Le travail des commissions

Commission sécurité et environnement

« Détaupisation » écologique du terrain de foot de la salle des fêtes

Suite à une nouvelle réglementation européenne, notre prestataire de « detaupisation » par gazage à la phosphine (PH₃) s'est désisté. Le Conseil municipal a choisi un autre prestataire (Laboratoire SUBLIMM), qui utilise, à la place du gazage, le piégeage mécanique, pour un coût de 450 euros. Après 4 interventions depuis décembre 2022 et jusqu'à fin janvier, le tableau de chasse a été de 10 taupes.

Dispositif de vigilance « Participation citoyenne » à Fressines

Ce dispositif est composé de 18 bénévoles fressinois, qui alertent la gendarmerie en cas de cambriolage, conduite illicite ou incivilités, véhicule suspect. Suite au départ, fin 2022, de l'Adjudant-chef, Cédric Postollec de la Gendarmerie de Celles, nous attendons la nomination de son remplaçant pour ce dispositif, afin de réaliser notre réunion annuelle pour un retour d'expérience. Les bénévoles seront alors informés par mail ou par courrier.

Plan de végétalisation de la Commune

Depuis une dizaine d'années, on observe une dévégétalisation de la commune, qui s'explique par un regroupement de parcelles agricoles, des élagages incorrectes de haies et une urbanisation. Pour y remédier afin de préserver la biodiversité, la commune a engagé, depuis le début de mandat, un plan de végétalisation de Fressines :

- Sensibilisation des citoyens (ateliers jardinages)

Le tableau des plantations sur la commune

Année	Localisation	Espèces	Total
2021	Les Roches	4 noyers, 8 acacias, 3 platanes et 27 frênes	42 arbres
2022	Mairie	4 lilas, 1 mimosa et 1 laurier	135 arbres + 20 m de haies
	Local technique	4 frênes	
	Cimetière	2 noyers et 2 cerisiers	
	Lotissement des Chaumettes	20 m de haie	
	Bois Martin	7 sycomores, 3 lauriers sauce	
	Les Roches	64 sycomores, 6 acacias, 15 lauriers sauce, 13 figuiers et 13 noisetiers	
	Salle des fêtes, tonnelle	5 vignes	

Commission Voirie et Bâtiment :

Suite aux plantations d'arbres sur notre commune sur divers sites, notre inquiétude porte sur le manque de pluviométrie pour tous ces plans.

La taille de nos arbres, de nos arbustes est terminée. Pour réduire une haie à 5 m de hauteur, un gros travail de coupe de chênes et de frênes a été réalisé pour la protection des maisons du lotissement de la Lison. Ces travaux ont été confiés à l'entreprise Arbogrimp de Vouillé. Toute l'équipe d'agents techniques s'est mise au travail avec un broyeur pour nettoyer les branches au sol et récupérer les copeaux pour notre propre paillage. Le gros bois, mis en stère, séchera et sera distribué pour les demandes des personnes nécessiteuses en lien avec notre CCAS.

Je remercie le propriétaire qui nous a permis de passer sur son parc d'agrément avec du matériel lourd et toute l'équipe pour l'élan, la rapidité et la qualité du travail effectué.

et des agriculteurs à la végétalisation.

- Récupération de plants d'arbres sur les parcelles communales et chez des particuliers, MM. Barboteau, Damour, Faucher et Suire, que nous remercions pour leur donation ;

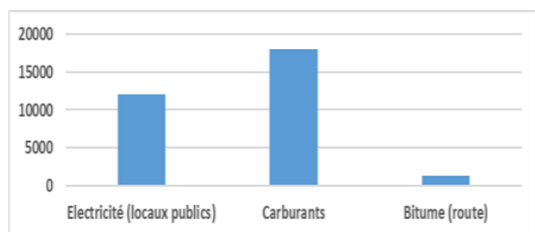
- Choix d'espèces résistantes au changement climatique ;

- Plantations par nos agents sur des parcelles communales (Cf. tableau ci dessous) ;

- Achat prochainement d'une parcelle privée (12486 m²), route de Vaumoreau, pour la réalisation du parc du Cèdre.

Ce plan de végétalisation permettrait aussi de compenser l'empreinte carbone des activités communales. Cette empreinte a été estimée à 30 tonnes de CO₂ équivalent par an (Cf. graphe). Sachant qu'un arbre planté stocke en moyenne 25 kg de CO₂ par an, il faudrait avoir au total 1200 arbres communaux ; il reste encore du boulot pour nos agents ! **Si vous voulez donner gracieusement à la commune des jeunes plants d'arbres durant la période de plantation, en hiver, nous sommes preneurs !**

Bilan carbone annuel des activités communales (kg CO₂ équivalent)



CITYALL

Afin de suivre l'actualité de votre commune, n'hésitez pas à vous connecter à CITY ALL, application gratuite. A ce jour 554 abonnés sont connectés. Merci aux Fressinoises et Fressinois.

QR-CODE de CityAll



Le travail des commissions (suite)

Conseil des jeunes

Appel au don de plantes

Le conseil des jeunes sollicite les habitants de la commune de Fressines pour des dons de plantes. Celles-ci doivent être résistantes à la sécheresse. Elles seront installées sur l'espace vert derrière la mairie dans le cadre de la création d'un potager partagé. Notre choix s'est porté sur des plantes aromatiques comme et thym, le romarin, la ciboulette mais aussi l'artichaut et la blette qui peuvent être décoratifs.

La réception des plantes se ferait le samedi 25 mars de 9h à 11h au local technique.

Nadine LEDOUX, Adjointe en charge des affaires scolaires et de la jeunesse.

Club lecture

Un club lecture au sein de la bibliothèque, le jeudi, une fois toutes les six semaines, nous nous regrouperons afin de discuter et de débattre sur un livre choisi puis lu. Nous donnerons notre avis et échangerons nos opinions. Ce club est ouvert aux jeunes de la commune de 10 à 16 ans. La prochaine rencontre aura lieu le jeudi 6 avril à 18h15. Cyrille POIGNAND, responsable de la bibliothèque.

C.C.A.S.

Epidémie Coronavirus (Covid-19) : nouvelles dispositions depuis le 1^{er} février 2023

En raison de l'amélioration de la situation sanitaire en France depuis début 2023, les règles face à l'épidémie de Covid-19 évoluent.

A Savoir

Bilan des interventions des sapeurs-pompiers sur Fressines

En 2022, les sapeurs-pompiers sont intervenus sur la commune 33 fois pour une population de 1750 habitants, soit +6,5% par rapport à l'année précédente. 91% de ces interventions concernaient des secours d'urgence à la personne. Les 32 victimes se répartissaient de la manière suivante : 1 décès, 1 urgence absolue, 26 urgences relatives et 4 sans gravité sérieuse. **Le délai moyen d'arrivée des secours était de 17 minutes et 26 secondes**, la norme étant de 20 minutes maximum. **Rappel du numéro d'urgence : 18 ou 112.**

Patrick ROUSSEAU, Adjoint pour la sécurité et l'environnement

Intoxication au monoxyde de carbone (CO)

Durant l'hiver, les risques d'intoxication au CO augmentent à cause de l'utilisation des appareils de chauffage. Chaque année, 3000 personnes en sont intoxiquées en France. Invisible, inodore et non irritant, le CO est indétectable. Pour limiter les risques d'intoxication, adoptez les bons gestes : Avant l'hiver de préférence, faites systématiquement vérifier et entretenez les installations de chauffage, de production d'eau chaude ainsi que les conduits de fumées ; Aérez au moins 10 minutes par jour votre logement ; Maintenez vos systèmes de ventilation en bon état de fonctionnement ; Respectez systématiquement les consignes d'utili-

Les arrêts de travail dérogatoires, sans jour de carence, pour les personnes testées positives, sont supprimés à partir du 1^{er} février 2023. Par ailleurs, le ministère de la Santé a annoncé que l'isolement systématique des personnes positives à la Covid-19 et le test des cas contact au bout de deux jours ne sont plus requis à partir du 1^{er} février.

Vous ne pourrez donc plus demander d'arrêt de travail dérogatoire sur le télé service declare.ameli.fr.

Si vous êtes infecté par le virus de Covid-19 et que votre état de santé ne vous permet pas de travailler, y compris en télétravail, vous devez prendre rendez-vous auprès de votre médecin qui pourra vous prescrire un arrêt de travail. Comme tout arrêt de travail, vous avez 48 heures pour transmettre le certificat médical à votre caisse d'Assurance maladie et, si vous êtes salarié, à votre employeur.

Fin de l'isolement systématique des cas positifs et de la réalisation d'un test de dépistage pour les cas contact

Conformément aux recommandations du Haut conseil de la santé publique (HCSP), à partir du 1^{er} février 2023, les personnes testées positives à la Covid-19 ne sont plus obligées de s'isoler.

Les personnes sans symptômes qui ont été en contact avec des personnes positives à la Covid ne doivent plus obligatoirement réaliser un test de dépistage 2 jours après en avoir été informées.

Pour plus d'information se référer à ameli.fr Prenez soins de vous. Paulette BALOTHE, Adjointe en charge du C.C.A.S.

Nouveaux commerçants ambulants:

Pizzas artisanales au feu de bois - Le Four Ambulant
Suivez-nous sur internet : lefourambulant.fr ou sur les réseaux sociaux pour ne rien manquer.
@lefourambulant (instagram) et Le Four Ambulant (page Facebook).

Horaire : le samedi soir de 18h à 22h.
Contactez-nous au 06 27 96 67 44 pour réserver vos pizzas.
Absent le samedi 15 avril 2023.

Food truck « ROULE Tonton »
A compter du lundi 20 mars et sera présent les 1er et 3ème lundi de chaque mois.
Contact : 07.69.87.89.67
mail : rouletontondavid@gmail.com

sation des appareils à combustion.

Les symptômes (maux de tête, fatigue, nausées) apparaissent rapidement. **Réagir rapidement en cas de suspicion d'intoxication** : aérer, évacuer les locaux et appeler les secours.

Sertad : relève des compteurs d'eau

Les agents du SERTAD vont procéder à la relève des index des compteurs d'eau à partir du 6 mars 2023. Nous vous demandons de leur laisser libre accès au compteur d'eau. Si vous êtes absent, vous trouverez un avis de passage (cartonné bleu) dans votre boîte aux lettres. Vous avez 5 jours pour communiquer votre nouvel index soit par tél au 05.49.25.32.09 soit par mail à facturation@sertad.fr. Nous vous en remercions.

Téléthon

Une réunion publique aura lieu le lundi 13 mars 2023 à 20h30 à la salle du conseil municipal pour la création d'un comité du Téléthon.

Centre d'Echanges Internationaux (CEI)

Association loi 1901 recherchant des familles d'accueil bénévoles pour des jeunes étrangers désireux de perfectionner leurs connaissances de la langue et de la culture française. Pendant toute la durée de leur séjour, ils seront hébergés en famille et scolarisés au lycée le plus proche de leur lieu d'hébergement. Renseignement : Vanessa Simon au 02.90.20.06.14, mail : v.simon@groupe-cei.fr